

Communiqué de presse

Antilles-Guyane : Rencontre des Associations Régionales des Organismes de l'Habitat Social

A Jarry, le 03 février 2026

Le mardi 03 février 2026 s'est tenue une rencontre entre la Banque des Territoires et les acteurs du logement social pour la mise en œuvre des nouveaux enjeux du logement pour le territoire antillo-guyanais.

A cette occasion étaient présents : 2TerHabitat, la Société Martiniquaise d'HLM, la Société Immobilière Foncière d'Aménagement de la Guyane, la Société Pointoise HLM de Guadeloupe, la Société Immobilière de la Martinique, la Société Immobilière de Guadeloupe, la Société d'Economie Mixte Communale de Saint-Martin, la Société d'économie mixte d'aménagement Antilles-Guyane, la société SA HLM de la Guadeloupe, l'Association Régionale des Maîtres d'Ouvrages Sociaux de la Guadeloupe et de la Guyane et les équipes de la Banque des Territoires Antilles-Guyane en présence de Kosta KASTRINIDIS, directeur adjoint de la Banque des Territoires, de Crystelle DIB-PITROLLE, présidente de l'ARMOS de Guyane et de Thierry ROMANOS, président de l'ARMOS de Guadeloupe.

Cette rencontre a permis de mettre en lumière plusieurs besoins :

- La construction et la réhabilitation des logements sociaux familiaux, en tenant compte des coûts et difficultés spécifiques aux territoires ultramarins ;
- La construction et la réhabilitation des logements sociaux spécifiques, avec un focus sur les besoins des personnes âgées, des étudiants, des jeunes actifs et des apprentis.

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité de l'action de la Banque des Territoires et des acteurs du logement social, pour le développement de l'offre d'habitat social sur le territoire antillo-guyanais :

En Guyane avec la Société Martiniquaise d'HLM (SMHLM)

La construction d'un lotissement nommé « Les Naiades » située rue des Coteaux sur la commune de Rémire-Montjoly. Cette opération comporte 47 logements :

- 28 logements de type T3
- 19 logements de type T2

La participation de la Banque des Territoires sous forme de prêt est de **5,9 M€**.

En Guadeloupe avec la société SA HLM de la Guadeloupe (SIKOA)

La réhabilitation thermique et le confortement parasismique de 239 logements situés à la Résidence Bergevin à Pointe-à-Pitre, avec une participation de la Banque des Territoires sous forme de prêt à hauteur de **7,5M€**.

En Martinique avec la Société Martiniquaise d'HLM (SMHLM)

Un prêt accordé à la SMHLM de **1,4M€** destiné à financer la construction de 16 logements de type T3. Il s'agit de la transformation d'une ancienne école en un immeuble collectif, situé à Pont de Chaînes à Fort-de-France.

Kosta KASTRINIDIS, directeur adjoint de la Banque des Territoires : *c'est important d'être ici aujourd'hui en Guadeloupe, à l'occasion de cette rencontre des ARO HLM Antilles-Guyane, où les attentes sont élevées. En soutien aux acteurs du logement social, qui effectuent un travail formidable sur le terrain, la Banque des Territoires agit pour accélérer la production de logements sociaux, tout en adaptant ses modalités d'intervention au contexte ultramarin, dont les territoires sont davantage exposés à de forts aléas climatiques. Plus encore qu'en métropole, les besoins sont vastes : ils touchent aussi bien le secteur grand âge, avec le vieillissement de la population, que les étudiants qui décohabitent ou les familles qui s'agrandissent. La Banque des Territoires apporte des solutions qui répondent spécifiquement aux besoins locaux, en améliorant l'accès au logement ce qui renforce la cohésion sociale aux Antilles et en Guyane.*

En 2025, la Banque des Territoires a signé au bénéfice des Antilles et de la Guyane pas moins de 193 M€ de prêts pour le logement et la politique de la ville, grâce auxquels 1803 logements ont été construits et 299 logements réhabilités.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr

in   

A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique et écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

Contact presse :

Banque des Territoires Antilles-Guyane – Groupe Caisse des Dépôts
Cynthia Repaul : cynthia.repaul@caissedesdepots.fr – 06 40 97 31 26

